



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec

**Communiqué  
À tous les médias  
Pour diffusion immédiate**

**Négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic :  
Le gouvernement du Québec maintient le cap pour revenir à l'équilibre budgétaire**

**Montréal, le 15 décembre 2014** – Selon la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), les propositions que le gouvernement du Québec a présentées aux employés de l'État dans le cadre des négociations des conventions collectives reflètent la démarche amorcée en vue d'assainir les finances publiques et maintenir le cap vers l'équilibre budgétaire.

« On comprend que les positions syndicales et celles du gouvernement s'opposent. Cependant, il est clair que, dans l'appareil public, il est essentiel de réévaluer les conditions tant sur les plans salarial que normatif. Il est donc indispensable d'en arriver à un dialogue qui permette un redressement des finances publiques, à l'accroissement de la productivité de l'État, et non seulement d'améliorer les conditions de travail », soutient la présidente-directrice générale de la FCCQ, Mme Françoise Bertrand.

La FCCQ salue particulièrement les propositions du gouvernement sur les régimes de retraite des employés de l'État. Pour assurer la viabilité des régimes de retraite, il est hautement pertinent de retarder quelque peu l'âge de départ à la retraite et de réduire la rente des employés qui se prévalent d'une retraite hâtive. La FCCQ rappelle que les Québécois partent à la retraite presque deux ans plus tôt que les autres Canadiens et que les employés du secteur public du Québec prennent leur retraite presque trois ans et demi plus tôt que la moyenne des travailleurs canadiens. En tenant compte des enjeux démographiques, du vieillissement de la population et des coûts engendrés par le régime, il est raisonnable de croire que ces négociations se feront dans une perspective de respect de la capacité de payer des cotisants, des contribuables et des générations futures.

« Les propositions du président du Conseil du trésor rejoignent les recommandations de la Commission sur la participation au marché du travail des travailleurs expérimentés de 55 ans et plus, présidée par Gilles Demers, qui a remis son rapport en juin 2011. Cette tendance à repousser l'âge de la retraite est observée dans de nombreux pays industrialisés, y compris les pays scandinaves, et tient compte des énormes progrès réalisés au chapitre de l'espérance de vie au cours des 40 dernières années », rappelle Mme Bertrand.

La FCCQ se questionne d'ailleurs sur la possibilité de revoir les conditions liées aux absences du travail pour des raisons personnelles, car une amélioration sensible de la productivité est une condition préalable à la bonification des salaires des employés du secteur public et parapublic.

Bien que la situation budgétaire du Québec demeure précaire, la FCCQ salue le fait que le gouvernement respecte les conventions 2010-2015 actuellement en vigueur et qui prévoit une majoration de 1 % au 31 mars prochain. « Les propositions actuellement sur la table sont conformes à la progression dans les échelles salariales, ce qui nous apparaît raisonnable. Mais elles reflètent aussi la nécessité de poursuivre les efforts de

contrôle des dépenses dans la perspective de rétablir nos finances publiques de leur situation de précarité », considère Mme Bertrand.

La FCCQ invite les parties à amorcer cette ronde de négociations en visant l'assainissement des finances publiques, l'amélioration tangible de la productivité et le respect de la capacité de payer de l'État québécois. La FCCQ rappelle enfin qu'il est souhaitable que les parties rejoignent une entente à long terme, car cela contribue à maintenir un climat de stabilité sociale et financière.

#### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

#### **Renseignements :**

Camilla Sironi

Conseillère aux communications

Fédération des chambres de commerce du Québec

Tél. : 514 844-9571 p. 3227

Cell : 514 647-4745

[camilla.sironi@fccq.ca](mailto:camilla.sironi@fccq.ca)